

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Les 23 avril et 07 mai les habitants de LOUZAC SAINT ANDRÉ se sont déplacés en nombre, comme tous les Français, aux urnes. Pour le second tour de nombreux bulletins blancs ont été relevés, signe que quelques dizaines d'électeurs ne se reconnaissaient pas dans le face à face inédit proposé. Plutôt que se réfugier dans l'abstention, ils ont choisi de clairement indiquer leur « désapprobation ».

Et sur notre Commune, comme au premier tour, les résultats n'ont pas reflété la tendance nationale. C'est ainsi que dix sept voix ont séparé Emmanuel MACRON de Marine LE PEN, soit seulement 3 %.

Les Présidentielles sont désormais passées et un nouveau Président de la République, le plus jeune de l'Histoire de France, est élu. Pour notre pays nous ne pouvons que souhaiter la réussite de la politique qui sera mise en œuvre.

Celle-ci va être déterminée par la **majorité de gouvernement qui pourra se constituer à l'issue des élections législatives des 11 et 18 juin**. En effet ce sont les députés qui votent les lois et définissent donc la politique menée. Au soir du 18 juin on saura s'il y a confirmation du choix opéré lors du scrutin de mai avec une majorité claire, constitution d'une coalition parlementaire ou encore cohabitation.

Le bulletin que chacun glissera dans l'urne est important. **Voter pour élire son député est donc primordial** et plus la mobilisation citoyenne sera forte, plus notre démocratie sera vivante. **Alors de 18 à 98 ans** (âge de notre doyenne qui en mai 2017 a accompli comme à chaque élection son devoir électoral), **franchissez le seuil de votre bureau de vote** (mairie de Louzac et mairie annexe de Saint André).

Lilian JOUSSON

ÉCOLES

Pour les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018, prendre rendez-vous au plus tôt avec la directrice Madame LABATTUT.

Contact : ☎ 05 45 82 43 01

Pour ceux qui n'auraient pu se rendre le 20 mai à la maternelle lors de la matinée « portes ouvertes », prendre contact avec la directrice Mme NAYSENSAS (☎ 05 45 83 27 68)

FEUX DE PLEIN AIR

Soumis jusqu'au 31 mai à déclaration préalable et au respect de règles très strictes, **le brûlage des déchets verts ménagers est strictement interdit du 1^{er} juin jusqu'au 30 septembre** (cf arrêté préfectoral du 03 mai 2016).

TRI SÉLECTIF

Prochaine collecte des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- mardi 06 juin
- lundi 19 juin

SACS NOIRS

Compte tenu du caractère férié du lundi 05 juin, la collecte des déchets ménagers est fixée au lendemain matin, c'est-à-dire le **mardi 06 juin**.

MAIRIE

Les services administratifs de la mairie seront fermés le **lundi 05 juin**.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections pour désigner les députés sont fixées aux 11 et 18 juin 2017. **Les bureaux de vote seront ouverts de 8 H à 18 H**. Se présenter avec une pièce d'identité.

VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence pour les élections législatives, le vote par procuration est possible. Les formalités sont à accomplir soit à la Gendarmerie, soit au Tribunal.

ATTENTION : attendre le dernier moment, c'est prendre le risque que la Mairie ne reçoive pas la procuration avant l'ouverture des bureaux de vote et ne puisse pas autoriser le mandataire à voter. Il est donc primordial de faire les démarches suffisamment tôt.

ASSISTANT SOCIAL

Eric **BONNET**, assistant social du secteur assurera sa permanence à la mairie de Louzac le **jeudi 22 juin** sur rendez-vous (☎ 05.16.09.51.25).

AGENDA

PÉTANQUE

Vendredi 02 juin 14 H 30
Jeux de boules (doublette) au Fief des Groies

DIANE DES BORDERIES

Dimanche 04 juin 12 H 00
Repas champêtre (sangliers à la broche) à la salle polyvalente de SAINT LAURENT

ÉLECTIONS

Dimanche 11 juin
1^{er} tour des Législatives
Bureaux de vote ouverts de 8 H à 18 H

LOUZAC PÉTANQUE CLUB

Samedi 17 juin
1^{ère} édition des « 12 heures de pétanque » au Fief des Groies

ÉLECTIONS

Dimanche 18 juin
2^{ème} tour des Législatives
Bureaux de vote ouverts de 8 H à 18 H

PÉTANQUE

Vendredi 23 juin 14 H 30
Jeux de boules (doublette) au Fief des Groies

RANDONNÉE

Dimanche 25 juin
Rando du Grand Cognac organisée par les Vélos
Verre, ouverte aux marcheurs et vététistes

ÉCOLES

Samedi 1^{er} juillet
Kermesse des écoles avec possibilité de restauration sur place

PAROISSE

Samedi 07 juin 18 H 00
Messe en l'église Saint Martin de Louzac

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour rappel les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- lundi 14 H 30 – 17 H 00
- mercredi 16 H 00 – 18 H 00
- samedi 10 H 00 – 12 H 00

CHAMBRES D'HÔTES

A l'occasion de la réouverture de la Demeure du Chapitre, Ann et Chris DRAPER organisent des **portes ouvertes le mardi 06 juin entre 15 H et 20 H.**

ENVIRONNEMENT

Le broyage et le fauchage des surfaces agricoles déclarées en jachère sont interdits jusqu'au 30 juin inclus conformément à l'arrêté préfectoral du 22 mai 2017.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22 mai

- **Logement** ➔ Revalorisation du loyer du logement de Saint André (+ 0,2 %).
- **Eglise Saint Martin** ➔ Fixation de la durée d'amortissement de la participation communale à Grand Cognac pour les travaux réalisés à 5 ans.
- **Activités périscolaires** ➔ Renouvellement de la convention avec Grand Cognac pour sa participation financière.
- **Agenda d'Accessibilité Programmée** ➔ Approbation du calendrier à soumettre à la Commission Départementale pour la réalisation de travaux d'accessibilité dans les écoles, à la bibliothèque et à la salle des fêtes.
- **Régime indemnitaire du personnel** ➔ Mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) pour les filières administratives et prolongation du régime précédent (IAT) pour les filières techniques.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Résultats du 07 mai (2^{ème} tour)

	Louzac	St André	Total
Inscrits	549	258	807
Votants	431	185	616
Exprimés	382	165	547
Emmanuel MACRON	206	76	282
Marine LE PEN	176	89	265

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

La règlementation préfectorale n'autorise les travaux de bricolage et de jardinage avec des appareils à moteur générant des bruits aux fréquences inhabituelles, qu'aux plages horaires suivantes :

- jours ouvrables de 8 H 30 à midi et de 14 H 30 à 19 H 30
- samedis de 9 H à midi et de 15 H à 19 H
- dimanches et jours fériés de 10 H à midi.

Chacun doit veiller à respecter ces horaires. Mais le savoir vivre ensemble c'est aussi faire preuve de tolérance en l'absence d'abus ou de non-respect occasionnel. Et c'est d'autant plus vrai en période de fortes chaleurs.

BROCANTE

La 9^{ème} édition de la Folle Brocante des Borderies est fixée au dimanche 23 juillet.

Pour tout renseignement et réservation d'emplacements, il faut se rapprocher du multiple-rural « l'Ibérica » tenu par Dulcé THIBAUD :

☎ 05 45 82 93 44 / 06 72 63 2072.